FORZA ITALIA · PPE · ITALIE · ARGENT PUBLIC

Lara Comi

Eurodéputée (2009-2019, depuis 2024) — affaire « Mensa dei poveri » : escroquerie au détriment de l'Union

CONDAMNÉS, RECOURS POSSIBLE OU EN COURS

Reconnus coupables par un tribunal ou une cour, mais la décision peut encore être contestée, ou nous n'avons pas pu confirmer qu'elle est définitive. Présumés innocents tant qu'elle ne l'est pas.

Ce qui est reproché

Assignée à résidence en novembre 2019. Condamnée en octobre 2023 par le tribunal de Milan à quatre ans et deux mois de prison pour corruption et escroquerie, avec confiscation de 28 700 euros et cinq ans d'inéligibilité. Le 15 janvier 2026, la cour d'appel de Milan l'a relaxée du chef de corruption et d'un des deux chefs d'escroquerie. Elle a maintenu une condamnation pour escroquerie au détriment de l'Union liée à des remboursements de frais d'eurodéputée, ramenant la peine à un an avec sursis, la somme en cause ayant été remboursée.

Où en est la justice

> **Condamnée en appel pour escroquerie, un pourvoi en cassation reste possible. Présumée innocente tant que la décision n'est pas définitive.**

Source

COUR D'APPEL DE MILAN, 15 JANVIER 2026

https://www.ilpost.it/2026/01/15/sentenza-appello-lara-comi-truffa-corruzione/
https://www.eunews.it/2026/01/15/lara-comi-per-la-corte-dappello-non-fu-corruzione-condannata-solo-per-truffa-allue-pena-ridotta-da-4-anni-e-2-mesi-a-un-anno/

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige. partirealiste.fr/scandales-europe